

**33<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION  
ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (UEAC)**



**COMMUNIQUÉ FINAL**

---

La trente-troisième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale s'est tenue le 8 février 2019, au Centre des Conférences Internationales de Sipopo à Malabo (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Son Excellence **Dr. Issa DOUBRAGNE**, Ministre de l'Économie, de la Planification et du Développement de la République du Tchad, Président en exercice dudit Conseil.

Ont pris part aux travaux, les Ministres ou les Représentants des États membres ci-après :

**Pour la République du Cameroun :**

- Monsieur **Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Monsieur **Baltazar MPOUED MBALLA**, Ambassadeur Plénipotentiaire auprès de la République de Guinée Equatoriale, représentant le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

**Pour la République Centrafricaine :**

- Monsieur **Henri Marie DONDRA**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Monsieur **Félix MOLOUA**, Ministre de l'Économie du Plan et de la Coopération.

**Pour la République du Congo :**

- Monsieur **Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances et Budget.

**Pour la République Gabonaise :**

- Monsieur **Jean Marie OGANDAGA**, Ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement chargé des Investissements Privés et Publics.

**Pour la République de Guinée Équatoriale :**

- Monsieur **Baltazar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'État à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Ministre des Finances, de l'Économie et de la Planification ;
- Monsieur **Alberto DORIA LAJAY**, Ministre Délégué du Commerce et la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.



## **Pour la République du Tchad :**

- Monsieur **KASSER AKHOUNA**, représentant le Ministre des Finances et du Budget.

Le Président de la Commission de la CEMAC, le Pr. **Daniel ONA ONDO**, rapportait les travaux.

## **Participaient également aux travaux :**

- le Représentant du Gouverneur de la BEAC ;
- la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- les Commissaires de la Commission de la CEMAC ;
- le Président du Parlement Communautaire ;
- le Président de la Cour des Comptes Communautaire ;
- le Représentant de la Présidente de la Cour de Justice Communautaire ;
- le Président de la BDEAC ;
- le Président de la COSUMAF ;
- le Secrétaire Général Adjoint de la COBAC ;
- les Premiers Responsables, des Institutions Spécialisées et Agences d'exécution de la Communauté ;
- les membres du Comité Inter-États.

Le Conseil des Ministres a été précédé, du 17 au 21 octobre 2018 et du 05 au 07 février 2019, par les travaux préparatoires du Comité Inter-États.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission suivie du discours de circonstance du Président en exercice du Conseil des Ministres.

**Après avoir adopté son ordre du jour**, ramené uniquement à l'examen du budget, le Conseil des Ministres a pris connaissance du compte rendu des travaux du Comité Inter-États, préparatoire à sa session. L'examen de toutes les autres questions inscrites à l'ordre du jour a été renvoyé en marge des travaux de la prochaine réunion de l'UMAC prévue au Cameroun.

**Au terme de la présentation** du rapport des travaux du Comité Inter-Etats, le Conseil a poursuivi ses travaux à huis clos.

**Examinant le projet Budget de la Communauté – Exercice 2019**, le Conseil des Ministres rappelant les circonstances contrastées du moment, avec d'une part un contexte sécuritaire marqué par la persistance de foyers de tensions dans certains États membres et, d'autre part, un contexte macro-économique peu stable du fait principalement de l'instabilité des cours du pétrole, a félicité la Commission d'avoir adopté des hypothèses prudentes pour l'évaluation du potentiel de la TCI avec une décote d'environ 60%, pour tenir compte des aléas



pouvant perturber les prévisions de recouvrements de ladite ressource, notamment à cause sa rétention par les Etats.

**Au terme de leurs échanges sur ce dossier**, le Conseil a arrêté le budget de la Communauté en recettes et en dépenses à la somme de **83 096 804 000 FCFA**, contre **79 972 113 000 FCFA** en 2018. Le budget connaît une augmentation en valeur absolue de **3 124 691 000 FCFA**, soit de **3,91%** en valeur relative.

**Au terme de ses travaux**, le Conseil a adressé ses remerciements au Président de la République de Guinée Equatoriale, au Gouvernement et au Peuple Guinéen pour l'accueil chaleureux et les grandes marques de délicates attentions dont les Ministres et leurs délégations ont fait l'objet pendant leur séjour à Malabo.

**Les travaux se sont déroulés** dans une atmosphère de sérénité et de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité. Commencée à 10h55, la séance s'est achevée à 15h55./-

*Malabo, le 08 Février 2019.*



**LE PRÉSIDENT**

**DE ISSA DOUBRAGNE**